

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Constantine 3 - Salah BOUBNIDER  
Numéro d'Identification Fiscale : 001125019041843  
Siège social : Ville universitaire, nouvelle ville Al Mendjeli, Constantine

**Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/UCSSB/BE/2022  
(2ème appel après infructuosité)**

Le recteur de l'université Constantine 3 - Salah BOUBNIDER lance ; après infructuosité du premier appel d'offres ; un 2<sup>ème</sup> appel avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue d'assurer « Acquisition, installation et mise en service d'équipements pédagogiques et administratifs de 1000 places pédagogiques au profit de l'université Constantine 3 » en quatre (04) lots séparés

N°	Intitulé du lot
Lot 01	Fourniture, pose et mise en service d'équipements pour les amphithéâtres
Lot 02	Fourniture, pose et mise en service d'équipements pour la salle de conférences
Lot 03	Fourniture, pose et mise en service d'équipements pour la bibliothèque centrale
Lot 04	Fourniture et pose d'équipements pour les locaux administratifs

Sont éligibles les fabricants, importateurs et distributeurs en gros dont les activités figurant au registre de commerce, visé par le CNRC, doivent être compatibles avec la nature du lot objet de la soumission. Les micro-entreprises sont éligibles pour les lots 01 et 04. L'analyse, l'évaluation et l'attribution se font par lot séparé. Les soumissionnaires éligibles qui le désirent peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Les opérateurs peuvent retirer le cahier des charges dès la première (1<sup>ère</sup>) parution de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse, auprès du bureau des marchés de l'université de Constantine 3, qui se trouve au troisième (3<sup>ème</sup>) étage du rectorat, contre la somme de quatre mille dinars Algériens (4 000 DA). Le cahier de charges ne peut être retiré que par le soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet. A ce titre, les opérateurs sont priés de ramener leur cachet pour signer le registre de retrait des cahiers des charges. L'offre se compose de trois (3) dossiers : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Les trois enveloppes précédentes sont insérées dans une seule enveloppe fermée et anonyme et ne comportant que la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/UCSSB/BE/2022 (2<sup>ème</sup> appel après infructuosité).

**1 - Le dossier de candidature comprend**

- Annexe I : La déclaration de probité,
- Annexe II : La déclaration de candidature,
- Les statuts pour les sociétés ;
- Annexe V : Lettre portant délégation du pouvoir de signature,
- Les bilans financiers des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) certifiés par un commissaire aux comptes ou par un comptable agréé et visé par les services des impôts, pour les entreprises soumises au régime réel
- Les attestations d'activité (C20) des exercices 2018, 2019 et 2020, délivrées par les services des impôts, pour les entreprises soumises au régime forfaitaire
- Les attestations de bonne exécution de marchés similaires en rapport avec la nature du lot pour lequel l'offre est proposée, des cinq (05) dernières années (2016-2017-2018-2019 et 2020).

**2 - L'offre technique comprend**

- Annexe III : La déclaration à souscrire
- L'offre technique proprement dite (CCAG, CPTC et CPS), revêtue de la mention manuscrite « Lu et accepté »
- Le mémoire technique justificatif,
- Annexe VI : Déclaration portant statut du soumissionnaire (le registre de commerce doit être visé par le CNRC)
- Annexe VII : Lettre d'engagement portant délai de réalisation du marché
- Annexe VIII : Lettre d'engagement portant durée contractuelle de garantie des équipements proposés
- Annexe IX : Lettre d'engagement portant durée contractuelle du service après-vente pour les équipements
- Annexe X : Lettre d'engagement portant moyen humain à affecter au marché
- Les catalogues et fiches techniques avec photographies et caractéristiques techniques des équipements proposés, argumentés de tout type de support technique (descriptifs écrits, photos, vidéos, prospectus, CD ROM, autres) ;
- Les échantillons exigés dans le bordereau des prix unitaires et le quantitatif et estimatif
- Les déclarations à la CNAS.

**3 - L'offre financière comprend**

- Annexe IV : La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif
- La fiche récapitulative du marché du lot
- La fiche récapitulative générale

Pour plus d'informations, se référer à l'article 18 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges. Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature du marché, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à vingt et un (21) jours par référence à la date de la première (1<sup>ère</sup>) publication de l'avis d'appel d'offres. Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de l'université de Constantine 3 - Salah Boubnider, qui se trouve au troisième (3<sup>ème</sup>) étage du rectorat. La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de huit heures (8h00) à onze (11h00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à onze (11.00) heures, en salle de réunions du vice rectorat du Développement de la Prospective et de l'Orientation, qui se trouve au troisième (3<sup>ème</sup>) étage du rectorat de l'université. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

Le Recteur

ALGER 16 du 12 - 04 - 2022

ANEP : 2225001719

Mardi 12 A